



Extrait du Site de Ressources Handicap pour la scolarisation des élèves dans le second degré -  
SBSSA  
<http://ressources-handicap.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article178>

# **AESH remplace AVS : Décret n° 2014-724 du 27 juin 2014**

- Scolarité et handicap - AVS / AESH -

Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2015

---

**Copyright © Site de Ressources Handicap pour la scolarisation des élèves  
dans le second degré - SBSSA - Tous droits réservés**

---

**Les dispositions du titre Ier sont applicables aux accompagnants des élèves en situation de handicap** recrutés au titre de l'article L. 917-1 du code de l'éducation pour accomplir, dans les établissements d'enseignement et dans les écoles, sous la direction des autorités chargées de l'organisation du service, des fonctions d'aide à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.